

Après de nos Racines



**Retrouvez les fiches
de matricule militaire
de vos ancêtres**

Elise Lenoble

La **fiche de matricule militaire** concerne tous les soldats recrutés à partir des années 1870. On peut donc la retrouver pour tous les soldats ayant participé à la Première Guerre Mondiale ou à la Seconde Guerre Mondiale.

Le grand avantage de la fiche de matricule, c'est qu'elle synthétise toutes les informations utiles sur le parcours d'un militaire. Elle permet notamment de :

- savoir si un jeune homme a effectué son service militaire ou s'il a été exempté ;
- savoir s'il a été mobilisé pour participer à une guerre
- connaître la liste des régiments dans lesquels il a été affecté
- retrouver ses changements de grade et ses éventuelles décorations
- savoir s'il a été blessé ou encore s'il a été fait prisonnier
- connaître sa date de démobilisation

En plus de ces renseignements militaires, la fiche de matricule nous donne différentes informations sur notre ancêtre :

- son état civil (date et lieu de naissance, profession et domicile)
- les noms de ses parents et leur domicile
- sa description physique (couleur des yeux, couleur des cheveux, taille, forme du visage, taille du nez et de la bouche, etc.)
- son niveau d'instruction

La fiche de matricule constitue donc le point de départ des recherches pour reconstituer le parcours d'un ancêtre militaire.

RETROUVER UNE FICHE DE MATRICULE

LA METHODE GENERALE

La recherche de la fiche de matricule militaire d'un ancêtre se déroule en quatre étapes :

- Etape 1 Déterminer sa classe de recrutement
- Etape 2 Déterminer le bureau de recrutement
- Etape 3 Retrouver le numéro de matricule dans les tables alphabétiques
- Etape 4 Retrouver la fiche de matricule dans les registres de matricules

Etape 1 Déterminer la classe de recrutement

La **classe** correspond à l'année où le jeune homme a été recruté par l'armée. Il s'agit en général de l'année où il a fêté ses 20 ans, soit :

$$\text{classe} = \text{année de naissance} + 20 \text{ ans}$$

Donc si un ancêtre est né en 1896, sa classe de recrutement sera la classe 1916.

Etape 2 Déterminer le département du bureau de recrutement

En règle générale, un jeune homme était recruté dans un **bureau de recrutement** situé dans son département de résidence.

Plus précisément, le bureau de recrutement d'un ancêtre dépendait de son domicile officiel au moment de ses 20 ans. Il peut donc s'agir du lieu où il vivait effectivement, ou encore du domicile de ses parents.

Etape 3 Retrouver le numéro de matricule d'un ancêtre

Le **numéro de matricule** peut être retrouvé dans les **tables alphabétiques du recrutement**, qui sont consultables aux Archives Départementales, dans la série R.

Ces tables sont organisées par année, donc pour chaque classe de recrutement, il y a une table alphabétique de recrutement.

Par exemple, si votre ancêtre est né en 1896, il faudra rechercher son nom dans la table alphabétique de la classe 1916.

En ce qui concerne les recherches, il sera souvent possible de retrouver les tables alphabétiques sur les sites internet des archives départementales. C'est presque toujours le cas si votre ancêtre a été recruté avant ou pendant la Première Guerre Mondiale.

Par contre, si vous recherchez un soldat après la Première Guerre Mondiale, il faudra généralement vous rendre sur place aux Archives Départementales.

Vous retrouverez sur la page ci-dessous les sites internet et les adresses de tous les services d'archives départementales de France Métropolitaine :

<https://www.aupresdenosracines.com/archives-departementales>

Etape 4 Retrouver la fiche de matricule militaire

Les **fiches de matricule militaire** figurent dans les **registres de matricules militaires**.

Comme les tables alphabétiques de recrutement, ces registres sont consultables aux Archives Départementales, dans la série R, et ils sont généralement accessibles en ligne pour les périodes avant et pendant la Première Guerre Mondiale.

Dans ces registres, les fiches de matricule sont rangées par numéro de matricule croissant.

Grâce au numéro de matricule retrouvé l'étape 3, vous pourrez donc rapidement retrouver la fiche de votre ancêtre.

3 PISTES POUR RETROUVER UNE FICHE DE MATRICULE INTROUVABLE

Parfois, il arrive qu'une fiche de matricule ne soit pas là où elle devrait être.

Voici donc 3 pistes à suivre pour retrouver une fiche de matricule introuvable.

Piste 1 Consulter l'intégralité des tables alphabétiques de recrutement

Les tables alphabétiques sont parfois composées de plusieurs listes successives de fiches. Il arrive aussi que certains noms aient été rajoutés à la fin des tables.

Il est donc préférable de consulter l'intégralité du registre.

Piste 2 Consulter les tables de recrutement des départements proches

Il se peut que votre ancêtre ait été recruté dans un autre département. En effet, certains bureaux avaient parfois une emprise qui dépassait leur propre département.

Par exemple, un soldat du nord de la Meuse peut tout à fait avoir été recruté dans le département des Ardennes, au bureau de Charleville-Mézières.

De plus, il y a eu parfois des réorganisations dans les bureaux de recrutement : certaines fiches de matricules peuvent donc avoir été transférées à un autre bureau.

Si vous ne trouvez pas la fiche de matricule militaire de votre ancêtre, n'hésitez pas à consulter les tables alphabétiques des autres départements limitrophes.

Piste 3 Consulter les archives du recrutement militaire

Il se peut également que la fiche de matricule militaire de votre ancêtre n'existe pas.

Cela peut être le cas en particulier dans 2 situations :

- si votre ancêtre a été exempté de service militaire ;
- si votre ancêtre a été engagé volontaire.

Pour savoir si votre ancêtre relève d'une de ces situations, il faudra mener des recherches plus approfondies dans les **archives du recrutement militaire**. On pourra notamment y retrouver la cause d'une exemption de service.

RETROUVER UNE FICHE DE MATRICULE GRACE AU GRAND MEMORIAL

Si vous recherchez un ancêtre qui a participé à la Première Guerre Mondiale, alors il est possible de retrouver sa fiche de matricule grâce au Grand Mémorial.

Le **Grand Mémorial** est un site internet qui a été créé à l'occasion du Centenaire de la Première Guerre Mondiale. Son objectif est de faciliter les recherches sur les soldats ayant participé à cette guerre

Sur ce site, vous trouverez un moteur de recherche permettant de retrouver un ancêtre soldat simplement en indiquant son nom et son prénom.

Pour accéder au site du Grand Mémorial, le plus simple est de suivre ce lien direct :

<http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>

Attention cependant : le site du Grand Mémorial présente 2 grandes limites.

Tout d'abord, encore aujourd'hui, il n'est pas complet. Il est donc assez fréquent de ne pas y retrouver une fiche de matricule qui existe bel et bien.

Par exemple, sur mes quatre arrière-grands-pères qui ont participé à la Première Guerre Mondiale, seuls deux d'entre eux peuvent être retrouvés sur le Grand Mémorial.

Ensuite, le site du Grand Mémorial contient parfois des erreurs.

En effet, il a pu être créé grâce au travail bénévole de nombreux généalogistes amateurs, et malgré toute la bonne volonté du monde, il arrive qu'il y ait des erreurs : un nom mal orthographié, une erreur de saisie dans la date, etc.

Il faut donc toujours vérifier l'exactitude des informations retrouvées.



Merci d'avoir téléchargé ce guide !

Pour plus d'astuces et de conseils pour votre généalogie, rendez-vous sur mon site [Après de nos Racines](#) et sur ma [chaîne Youtube de vidéos de généalogie](#).

Elise Lenoble

Généalogiste professionnelle, Formatrice

[Qui suis-je ?](#)